

## CONVOCAATION

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la 9<sup>ème</sup> Séance du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu

**le vendredi 4 juin 2021 à 18 heures  
en visioconférence**

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2021
2. Désignations
  - 2.1. Modification des Commissions de Travail du Conseil Municipal
  - 2.2. Modification des Représentants et Délégués auprès de certains établissements publics, association et organismes extra-municipaux
  - 2.3. Modification des Délégués dans les structures intercommunales
3. Personnel Communal - Heures supplémentaires
4. Citoyenneté
  - 4.1. Subventions aux associations pour l'année 2021
    - 4.1.1. Soldes des subventions de fonctionnement
    - 4.1.2. Subventions exceptionnelles
  - 4.2. Jeunesse – Adhésion aux Vacances Ouvertes
5. Politique de la Ville - Contrat de Ville - Programme d'actions 2021
6. Culture
  - 6.1. Ecole de Théâtre – Remboursement d'une partie de la cotisation annuelle
  - 6.2. Subventions exceptionnelles
7. Médiathèque « Roger Bichelberger »
  - 7.1. Convention de partenariat - Réciprocité des cartes entre les Médiathèques de Sarrebruck, Sarreguemines et Forbach
  - 7.2. Point d'information – Subvention CAFEYN
8. Enseignement
  - 8.1. Périscolaire – Subvention ASBH – Solde 2021 et déficit 2020
  - 8.2. Classe AZUR du Centre Hospitalier Spécialisé de SARREGUEMINES – Demande de participation financière rétroactive pour 2019-2020

9. Environnement
  - 9.1. Approbation de la Déclaration des Droits de l'Arbre
  - 9.2. Fixation d'un tarif d'enlèvement des dépôts sauvages, des affiches et publicités diverses sur la voie publique
10. Urbanisme – Cession d'un délaissé communal – rue Guy de Maupassant
11. C.C.A.S
  - 11.1. Point d'information – Bilan 2020 du C.C.A.S.
  - 11.2. Point d'information - Bourse d'Engagement Citoyen
  - 11.3. Point d'information – Soutien à l'accès à la Vaccinations
12. Décisions prises en vertu de l'art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
13. Rapports annuels d'activités 2019 des services publics afferméés ou concédés

Le Maire



Alexandre CASSARO  
Conseiller Régional du Grand Est